

tôt atteinte. Souvent, la route suivie le matin n'est plus praticable le soir; le soleil a fondu la neige, et là où était un pont solide et résistant, on ne trouve plus qu'une crevasse béante. Là est le danger : sur ces neiges ramollies, le passage est devenu difficile, et, dans certains endroits surtout, il est besoin de la plus grande prudence. Les avalanches, enfin, sont une dernière menace dont l'effet est heureusement plus rare. Quand on a échappé à tous ces dangers, on arrive à Chamounix un peu élopé, quelquefois le nez ou l'orteil gelé, le visage enflammé par la réverbération du soleil; mais l'amour-propre est satisfait, et on peut mettre sur sa carte de visite qu'on a fait l'ascension du mont Blanc. Toutes ces excentricités ne sont que futilités; seules les courageuses excursions de la science ont du prix à nos yeux, et c'est elles principalement que nous avions en vue en écrivant ce long article. Un dernier détail à noter, c'est la différence qui distingue les hauts sommets des Alpes de ceux des Cordillères. D'après Bouguer et La Condamine, les hauts pics de la partie de la chaîne qui est au-dessous de l'équateur ont tous des formes coniques ou en pain de sucre, plus ou moins émoussés, et qui sont ou ont été des volcans. Au contraire, ni le mont Blanc, ni les montagnes voisines ne présentent de vestige de volcan ou de pierres qui aient subi l'action de feux souterrains. Autre différence pour la limite de la végétation et des neiges éternelles. Au Pérou, les neiges éternelles ne commencent qu'à 2,434 toises, ce qui est à peu près la hauteur du mont Blanc, tandis que chez nous elles descendent à 1,000 toises plus bas, et même plus bas encore, dans les montagnes couvertes, comme le mont Blanc, de grandes pentes de neiges perpétuelles. Quant à la végétation, les mousses, les graminées, les petites plantes fleuries se rencontrent au Pérou à une hauteur de 2,300 toises, tandis qu'au mont Blanc on n'en trouve plus guère passé 1,800 toises. La même différence existe pour les arbustes et les arbres qui croissent dans les Cordillères à une hauteur bien plus considérable que dans les Alpes. La température ambiante en est la cause, car cette température est bien plus élevée sous l'équateur que dans la Savoie.

Terminons cet article par une petite histoire, qui a non-seulement le mérite d'être touchante, mais encore celui d'être authentique.

Au mois de juin 1842, un jeune touriste, le dernier rejeton d'une des plus nobles familles de la Suède, opérant l'ascension périlleuse du mont Blanc. Arrivé à la montagne de glace, il aperçoit dans les fentes d'un rocher escarpé une délicieuse petite fleur connue sous le nom de *violette des Alpes*. Il se dispose à grimper pour la cueillir; mais ses compagnons s'y opposent. « C'est un souvenir que je veux envoyer à ma mère. » A ces mots, il s'élance; mais, au moment de la saisir, il est précipité entre deux glaçons, à une profondeur de cinquante pieds. Les guides, avec des cordes, parvinrent au fond du précipice, après des peines infinies : ils trouvèrent le corps du malheureux jeune homme complètement gelé. On fit savoir cet événement à la mère, qui arriva en toute hâte. Profondément émue du récit de la mort de son fils, elle essuya ses larmes, et, par un de ces élans du cœur dont une mère seule est capable, elle résolut d'aller cueillir elle-même cette fleur et d'exécuter ainsi la dernière volonté de son enfant. Rien ne put la faire renoncer à son projet. « Je l'aurai, dit-elle, puisqu'elle m'était destinée. » Les guides les plus renommés du pays furent requis, et la courageuse mère cueillit elle-même la fleur fatale. Après ce dernier effort, elle s'évanouit; mais sa main pâle et crispée ne lâcha pas la *violette des Alpes*. Le même jour, elle retournait en Suède, emportant avec elle deux reliques : une fleur et un cerceuil.

BLANC (cap), nom donné à plusieurs promontoires de l'anc. continent : 1° petite pointe de terre de l'île de Corse, à 12 kilom. O. du cap Corse; 2° cap des îles Ioniennes, à l'extrémité S.-E. de Corfou, par 39° 21' lat. N., et 17° 46' long. E.; 3° cap de la côte septentrionale d'Afrique, dans la régence et au N.-O. de Tunis, par 37° 19' lat. N., et 7° 27' long. O. C'est le *Candidum promontorium* des Romains; les Arabes l'appellent *Itaz-el-Abiad*. Deux autres caps, sur la côte occidentale d'Afrique, portent le même nom : un, sur la côte occidentale du Maroc, par 33° 15' lat. N., et 10° 50' long. O.; un autre sur la côte du Sahara, au N. de la côte de Sénégambie, par 20° 46' lat. N., et 19° 22' long. O.; ce cap, d'un abord difficile, fut doublé par les Portugais en 1441; 4° cap de la Turquie d'Asie, sur la côte de Syrie, entre Acre et Sour; autre, sur la côte occidentale de l'Anatolie; il forme l'extrémité S.-O. de la presqu'île qui s'avance dans l'archipel, vis-à-vis l'île de Chio.

BLANC (fleuve). V. BAHR-EL-ABIAD.

BLANC (Jean-Denis-Ferréol), jurisconsulte français, né à Besançon en 1744, mort en 1789. Il exerça avec éclat la profession d'avocat dans sa ville natale et fut chargé, dans la célèbre affaire de l'enlèvement de Mme de Monnier par Mirabeau, de rédiger plusieurs mémoires contre ce dernier. Lorsque les Etats de Franche-Comté se réunirent, Blanc reçut la mission de rédiger les cahiers du tiers état; il s'en acquitta avec beaucoup de talent, fut

élu député aux états généraux, et mourut au début de la Révolution.

BLANC (Antoine), dit Le Blanc de Guillet, littérateur français, né à Marseille en 1750, mort en 1799. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Avignon, et y professa les humanités et la rhétorique. Il vint ensuite à Paris, et collabora au *Conservateur*, journal périodique. Il a publié les *Mémoires du comte de Guines*, roman qui eut du succès; des odes, des traductions en vers, et un assez grand nombre de tragédies peu conformes aux règles, mais où l'on trouve de beaux vers. Sa tragédie de *Manco-Capac* est celle dont le souvenir est resté le plus longtemps, à cause de ce vers malsonnant :

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

BLANC (François-Joseph), conventionnel et membre du conseil des Cinq-Cents. Il avait d'abord été nommé administrateur du département de la Marne. De 1805 à 1814, il fut maire de Vitry, et plus tard il obtint une sous-préfecture.

BLANC (Louis-Godefroi), philologue et littérateur allemand, né à Berlin en 1781, d'une famille de réfugiés français, devint ministre de la cathédrale de Halle et professeur de langue romane à l'université de cette ville. Suspect de conspiration contre Jérôme, roi de Westphalie en 1811, il fut arrêté et détenu en prison pendant deux ans. Il dut la liberté à un général russe et fit les deux campagnes de 1814 et 1815, comme aumônier dans l'armée prussienne. Outre des *Prédications*, on lui doit une *Grammaire italienne* (1844); un *Manuel des merveilles de la nature et de l'histoire* (5e édit., 1849), et deux travaux sur Dante; les *Deux premiers chants de la Divine Comédie*, d'après tous les commentaires faits à ce sujet (1832), et un *Dictionnaire dantesque* (*Vocabolario dantesco*, 1851). Il a fourni plusieurs articles remarquables à l'*Encyclopédie allemande* d'Ersch et Grüber.

BLANC (Jean-Alphonse-Gustave), homme politique et industriel français, né à Grenoble en 1796. S'étant rendu à Paris pour y étudier la médecine, il entra en relation avec Biot et Arago, remplit quelque temps un emploi à l'Observatoire, puis revint dans sa ville natale, où il s'adonna à l'industrie. M. Blanc, physicien habile, inventa vers la même époque une machine destinée à fabriquer des compas. Ardent démocrate, il fut un des fondateurs du journal de l'opposition le *Dauphinois*, et se trouva naturellement désigné en 1848 aux suffrages de ses concitoyens de l'Isère, qui l'envoyèrent siéger à la Constituante. M. Blanc vota avec les républicains avancés, fut, après l'élection de Louis-Napoléon comme président, un des constants adversaires de sa politique, et, lors de l'expédition française contre la république romaine, adhéra à la proposition ayant pour objet de décréter d'accusation le chef du pouvoir exécutif et son ministère. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative.

BLANC (Julien), littérateur français, né en 1796, mort à Paris en 1865, était fils d'un consul général à Naples sous le premier empire, allié aux plus grandes familles de Marseille. Né dans l'opulence, il perdit sa fortune lors de la révolution de 1830, et dut demander au travail le pain quotidien. Le saint-simonisme, dont il avait suivi les premiers débuts, ne l'avait pas satisfait. La lecture des ouvrages de Charles Fourier vint répondre à toutes ses aspirations. Ami du célèbre réformateur et plus tard de Victor Considérant, d'Allyre Bureau et de Cantagrel, il fut bientôt leur collaborateur et leur émule, participant à tous les organes de publicité qui, de 1833 à 1852, reprenaient les doctrines du maître. Avec eux, il fonda successivement la *Phalange*, le *Phalanstère*, la *Démocratie pacifique*, ces trois publications fouriéristes, dont la dernière disparut après le coup d'Etat du 2 décembre. Grammairien, littérateur, logicien, il était, pour ainsi dire, le censeur de la rédaction; c'est lui qui disciplinait la syntaxe et la fougue de style de tous ces journalistes improvisés qui écrivaient avec l'épée d'officier d'artillerie, le pinceau du peintre ou le crayon de l'architecte. A ce labeur gratuit, il dépensait un dévouement sans bornes. Champion modeste, mais infatigable de la démocratie, Julien Blanc a consacré toute sa vie à son triomphe. On lui doit, entre autres travaux, l'*Enseignement méthodique de l'orthographe d'usage*, ouvrage recommandé par le conseil de l'instruction publique, et qui a été l'objet de récompenses et d'éloges de la part de plusieurs sociétés protectrices de l'enseignement.

BLANC (Adolphe-Edmond), homme politique français, né à Paris en 1799. Après avoir été, de 1825 à 1830, avocat à la cour de cassation, il devint successivement secrétaire général du ministère de l'intérieur et inspecteur général de la liste civile. Nommé, en 1837, par l'arrondissement de Rochechouart, membre de la Chambre des députés, il y siégea jusqu'en 1848, et vota constamment avec l'épaisse phalange des conservateurs. Il a publié un écrit intitulé : les *Affaires de la Plata* (1849).

BLANC (Elienne), avocat et jurisconsulte, né à Lyon en 1805. Inscrit au bureau de Paris, il s'est occupé spécialement de la propriété industrielle et artistique. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la contrefaçon et de sa poursuite en justice* (1837); *Code des inventions et des perfectionnements* (1844);

*Propriété des ouvrages d'art* (1831); *Code général de la propriété industrielle, artistique et littéraire* (1854, in-8°).

BLANC (Jean-Joseph-Louis), publiciste, historien et homme politique, né à Madrid en 1812, d'une famille française. Son père, Jean-Charles Blanc, né à Saint-Affrique du Rouergue, était inspecteur général des finances en Espagne sous le roi Joseph, et sa mère, Marie-Estelle Pozzo di Borgo, née à Ajaccio, était parente du comte Pozzo di Borgo, ministre et confident de l'empereur Alexandre de Russie. Il fit au collège de Rodez des études brillantes, qu'il put compléter à Paris, grâce à la protection d'un de ses oncles, ancien conseiller d'Etat, M. Ferri-Pisani. Sans la révolution de 1830, qui ruina sa famille, il est vraisemblable que M. Louis Blanc eût suivi la carrière diplomatique. Mais une dure nécessité le livra, encore adolescent, aux plus tristes réalités de la vie. Il fut d'abord clerc dans une étude, puis donna des leçons de mathématiques. Les vicissitudes de sa laborieuse existence le conduisirent enfin à Arras comme précepteur des enfants d'un célèbre constructeur de machines. Dans ses heures de loisir, il s'occupait de littérature et de poésie, et l'académie d'Arras couronna quelques-uns de ses essais, notamment un poème sur *Mirabeau* et un éloge de *Manuel*. Ces débuts heureux lui ouvrirent les colonnes du journal républicain le *Progrès du Pas-de-Calais*, où il préluda avec talent à son avenir de publiciste et à son orageuse célébrité. De retour à Paris, et désormais engagé dans les rangs de la démocratie militante, il collabora à divers journaux politiques, succéda à Rodde comme rédacteur en chef du *Bon Sens*, et fonda, en 1839, la *Revue du Progrès*, destinée à servir d'organe aux fractions les plus avancées du parti. Sa renommée commençait à grandir, et ses articles excitaient dans le public ces rumeurs passionnées, qui, sous un régime de libre discussion, sont le triomphe du journaliste. En 1840, il publia son livre fameux : *De l'organisation du travail*, où il jeta les bases de son système économique et socialiste, puis l'*Histoire de dix ans*, qui eut le plus éclatant succès. Ce dernier ouvrage, écrit avec une éloquence passionnée, est un véritable réquisitoire contre le gouvernement de Louis-Philippe, dont il augmenta l'impopularité et dont il prépara la chute. Le jeune et ardent publiciste fut porté au gouvernement provisoire après les journées de Février, d'abord comme secrétaire, et presque aussitôt comme membre en titre. Mis en demeure par les événements et par les impatiences populaires d'appliquer ses théories sur l'organisation du travail, il demanda la création d'un *ministère du progrès*. Ses collègues, étonnés, et ne se rendant pas un compte bien exact de ce que pourraient être les attributions d'un service administratif aussi vaguement défini, craignant d'ailleurs que ce titre philosophique ne servît à couvrir une dictature réelle, repoussèrent assez rudement cette innovation. En revanche, on donna à M. Louis Blanc la présidence d'une *commission pour les travailleurs*, chargée d'élaborer les questions sociales, et qui siégea sur les bancs des anciens pairs, au Luxembourg. Il est vraisemblable que la partie modérée et quelque peu royaliste du gouvernement provisoire ne songeait qu'à éluder ces formidables questions de travail et de prolétariat soulevées par l'éloquent tribun, et à le réduire lui-même à l'impuissance. Toutefois, si ces questions ne furent pas résolues, elles furent posées avec beaucoup de hardiesse et d'éclat devant cette commission du Luxembourg, que M. Louis Blanc appela ingénieusement les *Etats généraux du peuple*, comme il nomma les délégués ouvriers qui la composaient les *pairs du travail*. Ces conférences, objet de tant d'attaques passionnées, ne pouvaient avoir de bien grands résultats pratiques; mais elles déterminèrent en partie le mouvement d'associations ouvrières qui fut un des faits caractéristiques de la république de Février. (V. ASSOCIATIONS FRATERNELLES.) La doctrine économique du jeune réformateur, déjà formulée dans l'*Organisation du travail*, et qui prit alors tous ses développements, repose sur la théorie du droit et du devoir. Elle est fortement empreinte de l'idée communiste. L'antagonisme des intérêts, la concurrence, l'individualisme, sont funestes à la société et aux travailleurs; l'association humaine ne doit pas être un combat permanent, où le faible est écrasé, mais une harmonie, une vaste solidarité enveloppant tous les êtres, et où la liberté individuelle trouve son compte précisément parce qu'elle échappe à la faiblesse du isolement. Dans l'atelier social, chacun donne suivant ses facultés et reçoit suivant ses besoins; l'égalité est la règle; le dévouement et le sentiment du devoir sont les mobiles; le point d'honneur, l'émulation, la honte qui couvrirait l'égoïste ou le paresseux, les aiguillons du travail; le faible et l'incapable donnent ce qu'ils peuvent; celui qui a reçu de la nature des facultés plus puissantes doit plus à ses semblables. Cette conception idéale a été trop souvent critiquée pour qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir les côtés faibles et utopiques. Dans la position douloureuse que les événements ont faite au tribun du Luxembourg, il convient plutôt de rappeler sa profonde conviction, son désintéressement, son dévouement à la cause des travailleurs, et ajoutons aussi sa modération, car sa popula-

rité lui eût permis, notamment au 17 mars, de s'emparer de la dictature et de renverser ses collègues, dont la plupart étaient hostiles à ses idées. On sait qu'au contraire il couvrit le gouvernement provisoire et s'efforça d'en maintenir l'intégralité, alors qu'il n'eût eu qu'un mot à dire pour le briser à son profit. Il faut rappeler encore que son nom est attaché au noble décret qui abolit la peine de mort en matière politique; il faut surtout démentir une fois de plus l'allégation fautive qui met à sa charge la création des ateliers nationaux, formés, au contraire, moins peut-être pour soulager les ouvriers sans travail que pour élever en face de la tribune du Luxembourg un autre autel, suivant l'expression du principal fondateur, M. Marie. Cependant, les prédictions de M. Louis Blanc, ses théories, défigurées par l'esprit de parti, avaient alarmé les intérêts et soulevé des haines qui se réveillèrent avec un nouveau violence après la réunion de l'Assemblée constituante, où il avait été porté par les électeurs de Paris et de la Corse. Lors de l'envahissement de l'Assemblée, au 15 mai, tour à tour jouet de l'enthousiasme de la foule, qui le porta en triomphe, de la fureur de certains gardes nationaux, qui le maltraitèrent lâchement et l'eussent massacré si on ne l'eût arraché de leurs mains, il subit encore, lorsqu'il put rentrer dans la salle des séances, les cheveux arrachés, le corps meurtri et les vêtements en lambeaux, les clameurs insultantes de la majorité, qui dès lors le harcela sans cesse, l'écrasant d'accusations ineptes, et l'accusant ironiquement de personnalité lorsqu'il voulait se défendre. Mais avec un adversaire de cette valeur, ces moyens grossiers ne pouvaient suffire. Des hommes dont on voudrait pouvoir oublier les défaillances politiques imaginèrent l'enquête sur le 15 mai, dans le but manifeste de proscrire quelques hommes ardents et populaires qui les effaçaient. Marrast affirma une chose dont la fausseté fut démontrée, à savoir que Louis Blanc avait accompagné Barbès à l'Hôtel de ville. M. Jules Favre, un peu maltraité dans l'*Histoire de dix ans*, et cédant sans doute à des rancunes personnelles, lut à l'Assemblée un rapport qui concluait à l'autorisation de poursuites, et dont le journaliste Ribeyrolles caractérisa l'aigreur douceuse par l'expression de *jatte de lait empoisonné*. Cependant, accablé de témoignages, Marrast reconnut son erreur, et l'autorisation fut repoussée à une faible majorité. Mais quand juin eut noyé dans le sang les derniers scrupules, l'enquête fut reprise sur une plus vaste échelle, et l'autorisation enfin accordée (26 août). Cédant aux instances de ses amis, Louis Blanc évita l'arrestation en se retirant à l'étranger. Il a vécu depuis à Londres, où il a repris ses travaux de publiciste et d'historien. En 1849, par une inspiration malheureuse, l'autorité fit placarder son nom sur l'un des poteaux dressés autrefois pour les expositions publiques de condamnés, en même temps que celui d'autres contumaces, hommes politiques péle-mêle avec des galeux. Mais le peuple indigné se porta en foule à la place du Palais-de-Justice et inonda de fleurs le hideux échafaud.

M. Louis Blanc a publié dans sa retraite un journal mensuel, le *Nouveau-Monde*, qui a paru pendant deux ans (juillet 1849-juliet 1851), ainsi que divers écrits politiques. Mais son exil sera surtout marqué par un vaste et beau travail, l'*Histoire de la Révolution française*, dont il avait commencé la publication avant la révolution de Février. On y retrouve ses grandes qualités d'historien et de publiciste, l'élévation des sentiments et des pensées, la conviction ardente, des recherches laborieuses, des aperçus neufs, un style plein d'énergie, d'éloquence et d'éclat, mais qui tourne volontiers à la pompe oratoire. On a reproché à M. Louis Blanc d'avoir, à l'exemple de M. Buchez, quoiqu'un autre point de vue, fait de Robespierre un héros. Il en résulterait que son histoire aurait le grave défaut de ressembler le plus souvent à un plaidoyer, quelquefois un peu choquant d'exclusivisme et de partialité, et de reposer sur cette théorie aujourd'hui bien surannée qui incarne toute une époque dans un homme, qui subordonne une génération entière à une seule individualité. Malgré ces prétendues imperfections et quelques autres qu'on signale encore, cet ouvrage n'en restera pas moins comme un des plus importants qui aient été écrits à notre époque sur la période révolutionnaire, et nous n'hésitons pas à le déclarer en terminant, comme un des plus impartiaux.

Malgré son séjour à l'étranger, M. Louis Blanc envoie encore de temps en temps à la mère-patrie quelques échos de cette voix éloquente et sympathique que ses amis, et ils sont nombreux, écoutent toujours avec bonheur.

BLANC (Auguste - Alexandre - Philippe - Charles), littérateur et graveur français, frère du précédent, est né à Castres, le 15 novembre 1813. Passionné pour l'art, dont il apprit de bonne heure à connaître l'histoire en même temps que les procédés techniques, il reçut de MM. Calamatta et Mercuri des leçons de gravure. Les seuls ouvrages qu'il ait exécutés comme graveur amateur sont : la copie du *Janus Lutina*, célèbre eau-forte de Rembrandt, qu'il fit, moins pour arriver au difficile succès d'une imitation parfaite, que dans le but de découvrir le prétendu secret